

Conditions générales (CG) de la ,Cabane Suisse'



(ayant rapport à toute cabane membre de l'association des gardiens 'Cabanes Suisses' appliquant ces conditions générales ; appelée *cabane* par la suite)

Réservation et annulation

Tout ne peut pas être planifié en haute montagne et nous comprenons bien la nécessité de modifications et renoncements. Cependant il appartient au visiteur d'informer à temps la cabane sur tous les renvois, annulations ou modification des courses.

- 1) Une réservation est réputée ferme, autant sous forme écrite qu'orale. Elle est réalisée seulement par la confirmation de la cabane. Avec chaque réservation confirmée, les conditions générales de la cabane entrent en vigueur.
- 2) Les désistements, annulations, variations dans le nombre des participants et de la réservation doivent être obligatoirement annoncés par le visiteur, au plus tard à 17 heures de la veille de la réservation effectuée. Pour les groupes à partir d'un nombre de personnes fixé par la cabane, le désistement doit être communiqué jusqu'au moment indiqué par la cabane.
- 3) Les modifications ou renoncements aux places réservées, non annoncés ou annoncés trop tard, ainsi que la non présentation sans avertissement, sont soumis à dédommagement. La cabane est autorisée à facturer le montant entier pour la nuitée et la subsistance.

Devoir de légitimation

- 4) Les tarifs de membre ne sont accordés que sur présentation d'une carte de membre valable selon la liste actuelle CAS / UIAA du droit de réciprocité. (cf. lignes directrices du Club Alpin Suisse, article 4).
- 5) Les tarifs de faveur requièrent la présentation des légitimations correspondantes valables (par exemple chefs de courses CAS, enfants et jeunes, passeport cabanes CAS, etc.).
- 6) La gratuité de la nuitée pour les guides de montagne et les aspirants-guides n'est accordée que sur présentation de la légitimation UIAGM valable (cf. règlement des cabanes du CAS, art. 5.6.5).

Prix et payement

- 7) Tous les prix s'entendent en franc suisses (CHF), le cas échéant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) y comprise.
- 8) Les modifications de prix demeurent réservées.
- 9) La cabane peut demander un acompte.

Exclusion de responsabilité

- 10) Toutes les informations écrites ou orales (p.ex. conditions pour la course, situation en matière d'avalanches, renseignements sur les itinéraires, météo, etc.) sont données par la cabane avec le plus grand soin et le plus près de notre conscience. Toutefois, les responsables de la cabane ne peuvent pas garantir ces informations. Toutes les décisions concernant la course, l'itinéraire, etc. sont sous la responsabilité du visiteur. Toute responsabilité civile de la part des responsables de la cabane pour des dommages de toute sorte qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations et conseils par le client est exclue.

Mises en vigueur par le comité et l'assemblée générale de 'Cabanes Suisses', novembre 2009